



Taïana, Julie et Audrine,
agents d'accueil à l'espace clientèle
du PK4 - Nouméa.

la lettre EEC

#03
DÉCEMBRE 2013

ÉDITO

En tant que gestionnaires du réseau de distribution électrique, les femmes et les hommes de EEC veillent à l'alimentation continue de leurs clients. Cette attention quotidienne est indissociable d'une vision à long terme du service de livraison d'énergie. Les besoins en énergie évoluent, les techniques aussi et, regardant toujours vers l'avenir, les équipes de EEC s'engagent dans une démarche d'anticipation indispensable à leur métier de distributeur d'électricité.



INVESTISSEMENTS

100 MILLIONS POUR LE POSTE DE DONIAMBO.

Sur les 750 millions de francs d'investissements annuel, 100 millions ont été engagés en 2013 à la rénovation du « poste source » de Doniambo à Nouméa.

Qu'est-ce qu'un poste source ?

Un poste source est un point de livraison de l'énergie. Livrée en 33.000 volts par les producteurs, l'énergie y est transformée en 15.000 volts. Elle transitera ensuite par les transformateurs afin d'être distribuée en basse tension chez nos clients.

Il existe 5 postes sources pour la région du

grand Nouméa. Celui de Doniambo dessert la majorité du centre ville ainsi que les quartiers du Trianon, Faubourg Blanchot, une partie de la Vallée des Colons et Montravel, soit près de 16.000 clients.

Notre engagement : offrir la meilleure qualité de distribution et l'assurance d'une continuité d'alimentation aux communes concédantes.

Entre 2008 et 2012, le nombre de clients du grand Nouméa a progressé de 10%. Les travaux de rénovation du poste source de Doniambo sont le fruit d'une anticipation face à la demande de puissance toujours croissante des clients industriels et privés. Ils s'inscrivent dans une démarche de « puissance électrique garantie » à laquelle EEC s'est engagée vis-à-vis de ses communes concédantes.

Concrètement, ils consistent à rénover le génie civil et installer de nouvelles cellules Haute Tension permettant la répartition de l'énergie électrique sur les différentes lignes du réseau de distribution et leur protection. La mise en service est prévue pour la fin du 1^{er} trimestre 2014.



**CLIENTS DU MONT-DORE,
CONNAISSEZ-VOUS
NOTRE AGENCE
DE BOULARI ?**

**Ouverte du lundi au mercredi
de 7h30 à 16h00
et du jeudi au vendredi
de 7h30 à 15h00**

Devant la Marina
Immeuble Makatea
147 rue du grand large
Boulari - 98848 Nouméa

**Tél. : 46 36 36
Fax : 44 56 22**



PRÉVENTION ÉLAGAGE

PROPRIÉTAIRES, VOUS DEVEZ MAINTENIR VOTRE VÉGÉTATION À 3 MÈTRES MINIMUM DE VOTRE BRANCHEMENT.

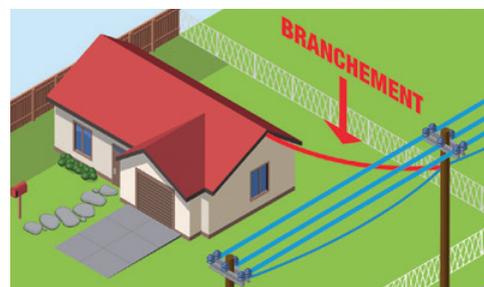
Lors des derniers cyclones, 80% des incidents électriques ont été causés par la chute de végétation sur les branchements de particuliers c'est-à-dire sur la ligne qui relie le réseau EEC aux constructions privées.

Pour éviter tout désagrément, vous devez maintenir votre végétation à plus de 3 mètres du câble de branchement. Si vous devez élaguer autour de votre branchement, des consignes de sécurité strictes sont à respecter. Il est souvent indispensable de faire appel à un professionnel formé au risque électrique et de mettre hors tension votre installation.

Les principales règles de sécurité pour élaguer vous sont précisées dans un dépliant disponible dans les agences EEC et sur notre site internet www.eec.nc.



Nos agents sont aussi à votre disposition pour toute question complémentaire au 46 36 36.



Le branchement est le câble qui relie le réseau électrique au tableau de comptage particulier ou collectif.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :

Le propriétaire de l'arbre causant un dégât sur le branchement est responsable des dommages occasionnés. Il sera facturé du montant des réparations.



LE PRÉPAIEMENT PAR SMS

COMME À LIFOU, NOS CLIENTS DE KOUMAC ET BOURAIL ÉQUIPÉS DE COMPTEURS À PRÉPAIEMENT PEUVENT RÉCHARGER LEUR COMPTEUR PAR SMS.



Les cartes de rechargement par SMS, d'un montant de 3000 et 5000 francs, permettent aux clients équipés d'un compteur à prépaiement, après envoi d'un simple SMS, de recevoir leur code de rechargement directement sur leur téléphone. Elles sont en vente chez EEC et chez certains revendeurs près de chez vous (service prochainement disponible sur Nouméa).

Le compteur à prépaiement est proposé dans toutes nos agences. Il est installé gratuitement et permet d'acheter l'énergie dont vous avez besoin et selon votre budget grâce à des cartes recharges.



POINT TARIFICATION

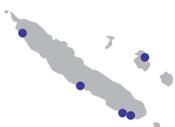
4 TRIMESTRES CONSÉCUTIFS SANS CHANGEMENT DE TARIFS

Au 1er janvier 2013, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis en place une nouvelle réglementation tarifaire de l'énergie. Dans ce cadre, les tarifs de vente de l'électricité à la distribution

publique sont fixés trimestriellement par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. A ce jour, aucun impact n'est à prévoir sur la facture puisque, pour le 4^{ème} trimestre consécutif, les tarifs restent inchangés.



GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



5 Espaces Clientèle à votre service

Nouméa : 46 36 36 - Boulari : 46 36 36
Bourail : 44 11 10 - Koumac : 47 61 18
Lifou : 45 12 33

15 rue Jean Chalié - BP F3
98 848 NOUMÉA CEDEX
clientele@eec.nc — www.eec.nc

